



PROGRAMME SPORT PUR : VITALISER LES COLLECTIVITÉS PAR LE SPORT

APPEL DE LETTRES D'INTÉRÊT DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT ENTRE LES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA ET LA FONDATION SPORT PUR

CONTEXTE :

En 2011, les Fondations communautaires du Canada, la Fondation Sport pur et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport se sont associés dans le cadre d'un projet-pilote d'un an destiné à vitaliser les collectivités par le sport.

Grâce au soutien financier de la Fondation de la famille J.W. McConnell, quatre fondations communautaires – Kitchener-Waterloo, Burlington, Winnipeg et Abbotsford – ont participé à ce programme novateur fondé sur une approche de développement communautaire qui fait appel aux ressources locales (*Asset Based Community Development*) afin d'explorer les façons dont les collectivités peuvent utiliser le sport pour changer les choses.

Ces fondations communautaires ont mené une analyse positive (*Appreciative Inquiry*), identifié les actifs et exploré les approches fondées sur les forces locales. Elles ont également mené des consultations auprès de divers groupes de citoyens et d'intervenants de nombreux secteurs locaux afin de promouvoir le programme et d'évaluer les possibilités de subventions. Le programme a bénéficié d'un soutien en nature de partenaires locaux (bénévolat, matériel, services professionnels et dons).

POSSIBILITÉS 2012-2013 :

Nous lancerons cette année la prochaine étape du programme, qui s'adresse à l'ensemble des membres des FCC.

Critères d'admissibilité :

Pour être admissible au programme Sport pur : vitaliser les collectivités par le sport, une fondation communautaire doit :

- Être membre en règle des FCC
- Adhérer aux principes de Sport pur (Annexe 2)
- Adhérer aux **principes directeurs** qui sous-tendent l'action de Sport pur :



COMMUNITY FOUNDATIONS
OF CANADA

FONDACTIONS COMMUNAUTAIRES
DU CANADA

all for community. ensemble pour tous.



- un esprit de collaboration qui nous permet de travailler avec un éventail de partenaires plutôt qu'en silos ;
 - l'amélioration du potentiel local par l'émergence de nouveaux leaders et mentors ;
 - l'intégration de tous les partenaires et secteurs ;
 - la reconnaissance du sport comme moyen de vitaliser et de soutenir la collectivité ; et
 - le partage de l'expérience de chacun afin d'accroître les connaissances des collectivités, des fondations communautaires et de la Fondation Sport pur.
-
- Adopter une approche de développement fondée sur les forces locales pour stimuler la pratique du sport comme outil de vitalisation. Cette approche comprend une réunion préliminaire axée sur l'analyse positive et l'identification des forces pour cerner les atouts et l'apport des partenaires éventuels.
 - S'engager à tenir au moins deux rencontres avec des représentants de divers secteurs locaux afin de convenir de stratégies de promotion du programme et d'établir un processus de subvention et d'évaluation.
 - S'engager à financer des initiatives conformes à la définition du sport selon le programme Sport pur : vitaliser les collectivités par le sport (Annexe 1).
 - S'engager à court terme à recueillir l'équivalent de 75 % des fonds consentis par le programme Sport pur, et viser à long terme l'intégration de l'approche Sport pur dans le processus de subvention lorsque le contexte le permet. Nous évaluerons néanmoins la demande de fondations communautaires intéressées à prendre part à ce programme sans pour autant pouvoir recueillir les fonds d'appariement visés.
 - S'engager tout au long du programme à participer à un forum commun de partage électronique de l'information (*Basecamp*).
 - Soumettre une lettre d'intérêt d'ici le 21 décembre 2011 et une demande de financement d'ici le 30 avril 2012.
 - Évaluer le programme selon les conditions énoncées dans le guide du programme.
 - S'engager à verser les subventions au sein de la collectivité d'ici décembre 2012.

Les demandes seront évaluées à la lumière des critères ci-dessus et de considérations géographiques et financières. En 2012, nous octroierons jusqu'à dix subventions de 5 000 \$ à 20 000 \$ à des fondations ayant soumis leur demande d'ici le 30 avril 2012.

Processus de demande :



Le processus de demande comporte plusieurs étapes.

1. Les fondations communautaires intéressées doivent soumettre un formulaire d'intérêt qui comprend les renseignements suivants :
 - A) *L'engagement de la fondation à l'endroit de Sport pur et la manière dont ce programme s'inscrit dans la vitalisation de la collectivité.*
 - B) *La manière dont le programme entend rejoindre un large auditoire et susciter la participation d'un éventail de personnes, secteurs et intervenants.*
 - C) *La stratégie qu'entend adopter la fondation pour recueillir des fonds d'appariement proportionnels à la subvention.*
2. La coordonnatrice du programme communiquera avec chaque fondation qui aura soumis une lettre d'intérêt (en décembre 2011 ou janvier 2012) afin de discuter du programme envisagé. L'annonce des fondations retenues se fera le 30 janvier 2012.
3. Les fondations participantes devront soumettre une demande de financement basée sur les consultations locales (d'ici le 30 avril 2012).

Vous devrez faire toutes les demandes à l'aide des formulaires en ligne que vous trouverez à <http://www.cfc-fcc.ca/programmes/sport-pur.html>. Pour toute question sur ces formulaires, communiquez avec Christina Parsons. Vous trouverez ses coordonnées à la fin de ce document.

Au terme de la soumission de chaque document (lettre d'intérêt et demande de financement), vous verrez une fenêtre de confirmation apparaître à l'écran et vous recevrez un accusé de réception par courriel. Si vous ne recevez pas cet accusé de réception, votre demande n'a pas été transmise correctement. Le cas échéant, ressayer ou appelez au 613-526-6043 pour obtenir de l'aide.

Calendrier :

ÉTAPE	DATE ou ÉCHÉANCE :
Date limite pour soumettre une lettre d'intérêt	21 décembre 2011
Annonce des demandes retenues	30 janvier 2012



COMMUNITY FOUNDATIONS
FOUNDATIONS COMMUNAUTAIRES
OF CANADA DU CANADA
all for community. ensemble pour tous.



Date limite pour soumettre la demande de financement	30 avril 2012
Date limite pour recueillir les fonds d'appariement	30 juin 2012
Date limite pour verser les subventions	31 décembre 2012

Questions ?

Cindy Lindsay (Fondations communautaires du Canada) clindsay@cfc-fcc.ca ou 519-843-6726
Christina Parsons (Fondation Sport pur) cparsons@truesport.ca ou 613-526-6043, poste 3232

Annexe 1

Programme Sport pur : vitaliser les collectivités par le sport

Définition du sport

Le sport est une activité physique réglementée, organisée sous forme de confrontation entre deux ou plusieurs participants et ayant pour enjeu de déterminer un vainqueur en respectant des règles d'éthique et d'équité. Une telle confrontation peut prendre la forme d'une joute, d'un match, d'une course ou d'un autre type de compétition.



COMMUNITY FONDATIONS
FOUNDATIONS COMMUNAUTAIRES
OF CANADA DU CANADA
all for community. ensemble pour tous.



Annexe 2

Principes de Sport pur pour le sport

VAS-Y

Efforce-toi de toujours tendre vers l'excellence et de t'élever à la hauteur du défi, mais jamais aux dépens des autres.

Découvre à quel point tu peux être bon.

FAIS PREUVE D'ESPRIT SPORTIF

Joue honnêtement et respecte les règles, à la lettre et dans leur esprit.

La victoire n'a de signification que lorsque la compétition est honnête.

RESPECTE LES AUTRES

Manifeste du respect à l'égard de quiconque est engagé dans la production d'une expérience sportive,



COMMUNITY FOUNDATIONS
FOUNDATIONS COMMUNAUTAIRES
OF CANADA DU CANADA
all for community. ensemble pour tous.



tant sur l'aire de jeu qu'à l'extérieur.
Gagne avec dignité et perds avec grâce.

AMUSE-TOI

Prends plaisir à pratiquer le sport et trouves-y de l'agrément.
Conserve une attitude positive et cherche à faire une différence positive, sur le terrain et au sein de ta communauté.

GARDE UNE BONNE SANTÉ

Place la santé physique et mentale au-dessus de toute autre considération et évite les activités non sécuritaires.
Respecte ton corps et tiens-toi en forme.

DONNE EN RETOUR

Souviens-toi toujours de la communauté qui soutient ton sport et contribue à rendre possible sa pratique.
Trouve des moyens de manifester ton appréciation et d'aider les autres à tirer le maximum de leur expérience sportive.

INCLUS TOUT LE MONDE

Partage le sport avec les autres, sans distinction de croyance, d'origine ethnique, de sexe, d'orientation sexuelle ou d'habileté.
Invite tout le monde à pratiquer le sport afin de rendre l'expérience sportive plus significative pour l'ensemble de la collectivité.

Principes de Sport pur pour les communautés

RECONNAÎTRE L'APPORT BÉNÉFIQUE DU SPORT DANS LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ

Exploitez pleinement le potentiel du sport. Aidez le sport à contribuer au bien-être de l'ensemble de la communauté.

ÊTRE LE CHAMPION D'UNE CONDUITE BASÉE SUR L'ÉTHIQUE

Engagez-vous à promouvoir l'esprit sportif. Respectez les règlements, les officiels, les entraîneurs et les joueurs sur le terrain et en dehors du terrain.



COMMUNITY FOUNDATIONS
OF CANADA

FONDACTIONS COMMUNAUTAIRES
DU CANADA

all for community. ensemble pour tous.



PROMOUVOIR L'INCLUSION

Supprimez les entraves à la participation. Encouragez la participation. Faites en sorte qu'il soit possible pour tous de participer au sport et de continuer à y participer.

RENFORCER LES LIENS

Créez des occasions de rapprochement par l'entremise du sport. Accueillez à bras ouverts les nouveaux venus. Cultivez les liens d'amitié, de confiance, de coopération et de respect dans le sport.

SOUTENIR L'EXCELLENCE

Les équipes sportives et les athlètes transportent avec eux le courage et les aspirations de la communauté sur toutes les scènes sportives. Aidez-les à se réaliser pleinement dans le sport.

ENCOURAGER L'ADOPTION D'UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF

Encouragez les gens à se mettre à l'activité physique et à demeurer actifs. Offrez-leur diverses occasions de pratiquer le sport, encadrées ou non, qui sont attrayantes, agréables et enrichissantes pour tous.

CRÉER DES MILIEUX SÉCURITAIRES ET ACCUEILLANTS

Œuvrez à la création, à la protection et au soutien de milieux et d'espaces invitants et propices à la pratique sécuritaire et amusante du sport.

CÉLÉBRER LES APPORTS DE CHACUN

Reconnaissez et honorez les gens, les entraîneurs, les organisateurs, les officiels et les bénévoles, qui par leur apport, rendent possible et positive la participation au sport au sein de la communauté.